

## Retour en classe le 17 janvier prochain

Le premier ministre, monsieur François Legault, a annoncé, en après-midi aujourd'hui, en conférence de presse, le retour en classe des élèves **le 17 janvier prochain** tel que prévu.

### Rentrée scolaire le 17 janvier 2022

**Tous les élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la FP et de la FGA**, sont attendus en classe à compter du 17 janvier 2022.

Les services de garde seront également ouverts selon l'horaire habituel.

Les modalités du retour pourraient toutefois varier en raison d'une impossibilité à offrir les services dû à l'absence de membres du personnel. S'il y avait lieu, ces modalités vous seront transmises sous peu.

Les activités parascolaires sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, il n'y aura pas de deuxième transport au secondaire.

Il est à noter que, si les conditions météorologiques nous obligent à fermer nos établissements le 17 janvier, les élèves seront en congé et le retour en classe sera reporté au 18 janvier 2022.

### Port du masque en tout temps

**Les élèves du primaire, du secondaire, de la FP et de la FGA** devront porter un masque d'intervention en tout temps à l'intérieur de l'établissement, même lors des cours d'éducation physique.

**Les élèves du préscolaire** devront porter un masque d'intervention obligatoirement dans le transport scolaire et au service de garde.

### Mesure préventive

À titre préventif, il est demandé à tous les élèves ayant en leur possession du matériel informatique de ne pas le rapporter à l'école pour l'instant.

### Cas de COVID-19 et isolement

**Les personnes de 12 ans et plus (doublement vaccinées)** qui ont un résultat positif à la suite d'un test ou qui présentent des symptômes devront s'isoler. Elles pourront cesser l'isolement après 5 jours si les symptômes ont diminué et s'il y a absence de fièvre depuis au moins 24 heures.

**Les personnes de 12 ans et plus (pas doublement vaccinées)** devront s'isoler pendant 10 jours.

**Les enfants de moins de 12 ans** (sans égard au statut vaccinal) qui ont un résultat positif à la suite d'un test ou qui présentent des symptômes devront s'isoler. Ils pourront cesser l'isolement après 5 jours si les symptômes ont diminué, s'il y a absence de fièvre depuis au moins 24 heures et, si le résultat d'un test fait le 5<sup>e</sup> jour à la maison est négatif. Dans ce cas, l'élève pourra revenir à l'école et devra porter le masque en tout temps pendant 5 jours. Si un test n'est pas fait le 5<sup>e</sup> jour, l'élève devra rester isolé encore pendant 5 jours supplémentaires.

Il est à noter que, lorsqu'un cas sera déclaré positif à la COVID-19 dans un groupe, les autres élèves du groupe ne seront plus systématiquement isolés.

Je vous remercie de conjuguer vos efforts aux nôtres afin d'assurer la sécurité de nos élèves et notre personnel, notre priorité.

La directrice générale,

**Dominique Lachapelle**